



Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

**ACTIVITÉS D'ASSISTANCE TECHNIQUE DE L'OMC DANS LE DOMAINE
SPS EN 2016: INFORMATIONS GÉNÉRALES, PROCESSUS
DE SÉLECTION ET FORMULAIRE DE CANDIDATURE**

NOTE DU SECRÉTARIAT¹

Addendum

1 ATELIER THÉMATIQUE SUR L'ACCORD SPS

1. Le Secrétariat organisera à Genève (Suisse) un atelier thématique spécial sur l'Accord SPS, consacré aux limites maximales de résidus (LMR). Cet atelier aura lieu le lundi 24 octobre et le mardi 25 octobre 2016. Les réunions informelles et ordinaires du Comité SPS se tiendront les 26-27 octobre 2016.

2. Le but de l'atelier est de réunir des fonctionnaires responsables de la participation à l'Accord SPS et de sa mise en œuvre, ainsi que l'organisation internationale normative et les organes scientifiques pertinents, pour une discussion approfondie, sur le plan technique, sur les limites maximales de résidus. Plus précisément:

- a. les participants examineront l'Accord SPS et les LMR, y compris les dispositions de l'Accord et la jurisprudence pertinentes;
- b. les participants étudieront l'approche du Codex relative à la procédure de fixation des LMR. Ils recevront notamment des informations pertinentes sur les travaux respectifs dans le cadre du Codex et des organes scientifiques tels que le Comité du Codex sur les résidus de pesticides (CCPR), la Réunion conjointe FAO/OMS sur les résidus de pesticides (JMPR), le Comité du Codex sur les résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments (CCRVDF) et le Comité mixte FAO/OMS d'experts des additifs alimentaires (JECFA);
- c. les participants seront informés des travaux en cours aux niveaux international, régional et bilatéral au sujet des résidus de pesticides; et
- d. les participants partageront leurs expériences en matière de respect et de fixation des LMR, ainsi que des informations sur leurs infrastructures réglementaires et juridiques au niveau national.

3. L'atelier sera ouvert à tous les délégués des Membres de l'OMC et des observateurs qui assisteront à la réunion du Comité SPS d'octobre 2016.

4. Avec l'aide financière du Fonds global d'affectation spéciale pour le Programme de Doha pour le développement (FGASPD), l'OMC parrainera la participation d'au moins 25 fonctionnaires gouvernementaux des pays en développement Membres et observateurs. Le Secrétariat sélectionnera les participants à parrainer à partir des candidatures envoyées par des fonctionnaires en poste dans les capitales qui exercent des responsabilités directes dans le domaine SPS.

¹ Le présent document a été établi par le Secrétariat sous sa propre responsabilité et est sans préjudice des positions des Membres ni de leurs droits et obligations dans le cadre de l'OMC.

5. La préférence sera donnée aux candidatures émanant des pays les moins avancés (PMA) et des pays en développement Membres et observateurs qui n'ont pas bénéficié récemment d'un parrainage pour participer à un atelier thématique sur l'Accord SPS. **Un seul** participant de chaque pays sera sélectionné.

6. Les fonctionnaires gouvernementaux des Membres de l'OMC et des observateurs qui remplissent les critères susmentionnés et qui souhaitent participer à l'atelier thématique doivent consulter les instructions données dans le tableau ci-après, puis remplir et envoyer le formulaire de candidature en ligne, accessible à l'adresse suivante: "<https://worldtradeorganization.wufoo.eu/forms/2016-wto-sps-technical-assistanceapplication-form/>".

7. Le Secrétariat de l'OMC prendra en charge pour les participants retenus un billet d'avion aller-retour en classe économique (tarif excursion, le cas échéant), ainsi que l'hébergement, et leur versera, le premier jour de l'atelier, une indemnité journalière de subsistance, **au moins** pour la durée de l'atelier (24-25 octobre 2016), et une indemnité pour leurs faux frais au départ et à l'arrivée. Des précisions concernant les arrangements administratifs seront données directement aux participants avant l'atelier.

Titre de l'activité	Atelier thématique sur l'Accord SPS sur les limites maximales de résidus (LMR)
Date	24-25 octobre 2016
Lieu	Genève, Suisse
Membres de l'OMC et observateurs admissibles	Pays les moins avancés et pays en développement Membres de l'OMC et observateurs
Conditions requises pour obtenir un financement	Candidature réservée aux fonctionnaires gouvernementaux exerçant des responsabilités directes dans le domaine SPS. La préférence sera donnée aux candidatures émanant des pays les moins avancés (PMA) et des pays en développement Membres et observateurs qui n'ont pas bénéficié récemment d'un parrainage pour participer à un atelier thématique sur l'Accord SPS. Un seul participant de chaque pays sera sélectionné. Maîtrise de l'anglais, du français ou de l'espagnol.
Candidature	Les candidats doivent remplir et envoyer le formulaire de candidature en ligne disponible à l'adresse suivante: "https://worldtradeorganization.wufoo.eu/forms/2016-wto-sps-technical-assistanceapplication-form/" . Les candidats sont priés de remplir et d'envoyer le formulaire de candidature avant le <u>17 juin 2016</u> . Les formulaires incomplets ou envoyés après la date limite ne seront pas pris en considération.
Résultat de la sélection	Le résultat de la sélection sera communiqué uniquement aux candidats sélectionnés courant juillet 2016. Des renseignements administratifs et logistiques seront communiqués en temps utile aux candidats sélectionnés. Les candidats sélectionnés devront communiquer immédiatement les données de leur passeport, notamment le numéro, le lieu et la date d'émission et la date d'expiration.